



Programme pour l'Ukraine 2025-2028

Faits et chiffres

12,7 millions

Nombre de personnes tributaires d'une aide humanitaire (env. 35 % de la population)

524 milliards USD

Montant estimé pour reconstruire l'Ukraine sur les dix prochaines années (Banque mondiale, RDNA4, 31.12.2024).

690 millions CHF

Contribution de la CI suisse en faveur de la population affectée par la guerre en Ukraine et région depuis février 2022

1,5 milliard CHF

Programme pour l'Ukraine 2025-2028

Contexte

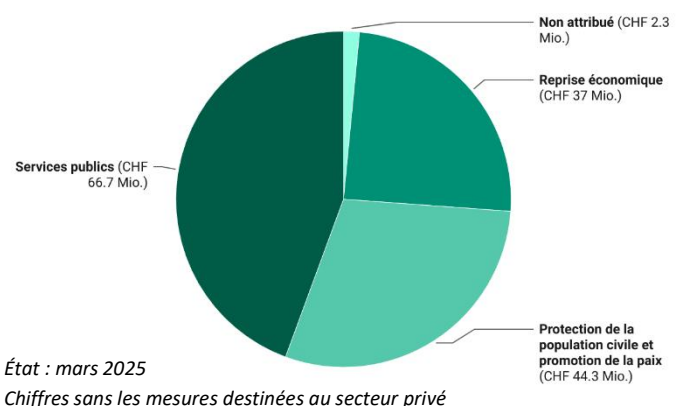
La coopération internationale (CI) de la Suisse est active en Ukraine depuis les années 1990. De 2015 à 2022, elle est intervenue le long de la ligne de contact et dans les régions de l'est du pays, qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental. Depuis février 2022, des millions de civils ukrainiens souffrent des conséquences de la guerre. En réponse aux énormes besoins de la population, la CI a été considérablement étendue et adaptée à ce contexte de guerre. Le soutien et la reconstruction de l'Ukraine revêtent une importance stratégique pour la Suisse, qui entend s'investir à ce titre sur le long terme. Le Conseil fédéral prévoit d'y affecter 5 milliards de francs pour les années 2025-2036. Dans le cadre de la stratégie CI, le Parlement a d'ores et déjà approuvé 1,5 milliard de francs pour la première phase, qui s'étendra jusqu'en 2028. Le programme 2025-2028, dont la mise en œuvre relève de la compétence du délégué du Conseil fédéral pour l'Ukraine, constitue le cadre stratégique applicable aux mesures de soutien adoptées par la Suisse durant cette première phase.

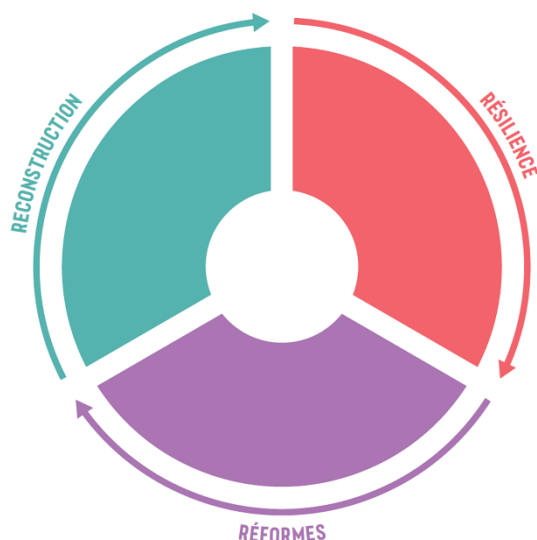
Orientations stratégiques

Le programme pour l'Ukraine se concentre sur trois domaines :

- **Reprise économique** : la Suisse soutient pleinement l'Ukraine dans ses efforts de stabilisation et de reconstruction économiques, en adéquation avec les besoins identifiés sur le terrain. La Confédération donne la priorité au développement du secteur privé local et à la remise en état des infrastructures détruites, afin de rendre l'économie plus résiliente. Le renforcement des organisations professionnelles permet ainsi de stimuler la croissance et la compétitivité des PME. Il est en outre prévu d'aider les communes partenaires ukrainiennes à évaluer et à surveiller la consommation d'énergie dans les bâtiments publics et à prendre des mesures peu coûteuses pour la réduire.
- **Services publics** : la Suisse soutient la stabilisation des services de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en énergie, de l'eau et du traitement des eaux usées. L'accent est notamment mis sur le développement des compétences des autorités locales pour promouvoir la participation démocratique et l'état de droit. Le projet E-Governance for Accountability and Participation (EGAP), par exemple, encourage la transformation numérique de l'Ukraine. Lancé en 2015, il a largement contribué à garantir un accès ininterrompu aux services publics pendant la première phase de la guerre d'agression.
- **Protection de la population civile et paix** : les mesures d'aide humanitaire et de promotion de la paix de la Confédération se concentrent sur l'aide d'urgence, le déminage humanitaire ainsi que le renforcement des mesures de justice transitionnelle et la promotion du dialogue. Elles visent à aider l'Ukraine à surmonter les conséquences sociales de la guerre sur le long terme. La Suisse soutient ainsi l'Agence centrale de recherche (ACR) du CICR pour le conflit armé entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. L'ACR permet aux deux parties d'échanger des informations sur les personnes disparues, principalement des soldats. Élucider les signalements de disparition contribue non seulement à apporter un soutien psychologique aux familles, mais permet également à ces dernières d'accéder à des prestations sociales qui leur seraient sinon refusées.

Planification des dépenses 2025 par orientation stratégique





Stratégie d'intervention

Compte tenu du contexte hétérogène de l'Ukraine, le programme est composé de mesures de soutien à court, moyen et long termes reposant sur trois piliers : *résilience*, *réformes* et *reconstruction*. Les instruments de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de la promotion de la paix ainsi que les mesures destinées au secteur privé sont combinés entre eux.

Les mesures de soutien adoptées dans le domaine du déminage humanitaire comprennent une sensibilisation aux dangers (prévention des accidents, *résilience*), des adaptations du cadre juridique (*réformes*), le déminage des zones agricoles et la remise en culture des terres arables (*reconstruction*).

Mesures destinées au secteur privé

Le recours ciblé à l'expertise suisse renforce l'efficacité du programme pour l'Ukraine. Au-delà des instruments et des acteurs traditionnels de la CI, le Conseil fédéral entend associer plus étroitement le secteur privé suisse à la reconstruction de l'Ukraine et y consacrera 500 millions de francs du programme pour l'Ukraine. Les mesures suivantes sont prévues :

-  Financement d'études préparatoires de projets
-  Aides financières dans des secteurs spécifiques
-  Extension du mandat GPI
-  Communication et gestion des parties prenantes
-  Renforcement de la capacité à assumer des risques de l'ASRE
-  Réduction des risques liés aux investissements en Ukraine

Exemples de projets en cours
Juin 2025
Soutien aux activités de déminage humanitaire du Danish Refugee Council (DRC) à hauteur de CHF 7,6 mio. de CHF et financement de formations via le Geneva International Center for Humanitarian Demining (GICHD) à hauteur de CHF 0,6 mio.
Mai 2025
Augmentation de CHF 8,2 mio. de francs du soutien aux projets de réforme menés par l'Ukraine dans le secteur de la santé
Février 2025
Formation sur mesure sur le travail de mémoire / de la justice transitionnelle à l'attention du bureau du procureur ukrainien
Janvier 2025
Financement de projets de reconstruction avec des entreprises suisses ayant une succursale en Ukraine (début du projet : 3^e trimestre 2025)
Financement des activités du Corps suisse d'aide humanitaire dans le domaine des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement à hauteur de CHF 19,5 mio.
Prolongation du soutien apporté au système de santé ukrainien pour la gestion des maladies chroniques non transmissibles à hauteur de CHF 15 mio.
Décembre 2024
Financement de la réparation d'environ 12 000 fenêtres dans des bâtiments publics à Kharkiv pour un montant de CHF 2 mio. en collaboration avec une entreprise suisse
Augmentation de près de CHF 45 mio. de francs du secours d'hiver 2024/2025
Octobre 2024
Organisation de la conférence sur le déminage en Ukraine (Ukraine Mine Action Conference, UMAC) à Lausanne et allocation de moyens financiers au déminage humanitaire : CHF 30 mio. pour la Fondation suisse de déminage (FSD) en plus du partenariat existant sur CHF 10 mio. ; CHF 4,6 mio. pour <i>Global Clearance Solutions</i> (GCS) ; et CHF 1 mio. pour le <i>Mine Action Group</i> (MAG)